

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : SASX1030004X

Direction déléguée à la gestion et à l'organisation des soins ;

Direction déléguée aux opérations ;

Direction déléguée des systèmes d'information,

Le directeur général, M. Frédéric Van ROEKEGHEM, délègue sa signature à des agents de la caisse dans les conditions et limites fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA GESTION ET À L'ORGANISATION DES SOINS (DDGOS)

Département de la coordination des politiques (DCP) Mme Fanny RICHARD

Décision du 18 novembre 2009

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle LIMOGUE-LENDAIS, responsable du département de la coordination des politiques, DDGOS, délégation de signature est accordée à Mme Fanny RICHARD, adjointe au responsable du département de la coordination des politiques, pour signer :

- la correspondance courante émanant du département de la coordination des politiques, à l'exclusion :
 - des circulaires, lettres réseau, enquêtes/questionnaires ;
 - des lettres qui, par nature, doivent être signées par le directeur général ou par le directeur délégué à la gestion et à l'organisation des soins ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par le département concerné ;
- les états de frais et pièces justificatives correspondant aux déplacements des membres des instances pour lesquels des accords d'indemnisation existent.

La présente décision sera publiée conformément à la loi.

Signé : Frédéric Van ROEKEGHEM, directeur général.

DIRECTION DÉLÉGUÉE AUX OPÉRATIONS (DDO)

Division information du réseau (DIR) Mme Pascale LAURENT

Décision du 18 novembre 2009

Délégation est accordée à Mme Pascale LAURENT, responsable de la division information du réseau, DDO, pour signer :

- la correspondance courante de la division information du réseau ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par la division.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier de CADEVILLE, directeur délégué aux opérations, délégation de signature est accordée à Mme Pascale LAURENT, responsable de la division information du réseau, DDO, pour signer :

- la recette et la diffusion des produits informatiques nationaux dont la division information du réseau est maître d'ouvrage ;
- les bons de commande issus des marchés relevant de la division information du réseau.

La présente décision sera publiée conformément à la loi.

Signé : Frédéric Van ROEKEGHEM, directeur général.

DIRECTION DÉLÉGUÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DDSI)

Direction coordination inter-partenaires (DCIP) Département projets et pilotage opérationnel (D2PO) M. Dominique PLUS

Décision du 15 décembre 2009

La délégation de signature accordée à M. Dominique PLUS par décision du 18 novembre 2009 est abrogée.

Délégation de signature est accordée à M. Dominique PLUS, responsable du département projets et pilote opérationnel, DDSI/DCIP, pour signer :

- la correspondance courante émanant du département concerné ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par le département.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annika DINIS, responsable de la direction coordination inter-partenaires, délégation de signature est accordée à M. Dominique PLUS pour signer :

- la correspondance courante émanant de la direction coordination inter-partenaires ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées dans le cadre de la direction concernée.

La présente décision sera publiée conformément à la loi.

Signé : Frédéric Van ROEKEGHEM, directeur général.

Direction services clients et production informatique (DSCPI)

Département centre d'exploitation national (CEN) Site de Valenciennes M. Gilles LEGER

Décision du 15 décembre 2009

Délégation de signature est accordée à M. Gilles LEGER, manager opérationnel au sein du département centre d'exploitation national de Valenciennes, DDSI/DSCPI, pour signer :

- la correspondance courante émanant du département centre d'exploitation national de Valenciennes ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par le département.

La présente décision sera publiée conformément à la loi.

Signé : Frédéric Van ROEKEGHEM, directeur général.

Département pilotage, suivi et MOA exploitation (DPS) Secteur éditique de Villeneuve-d'Ascq M. Dominique VANDERRIEST

Décision du 15 décembre 2009

Délégation de signature est accordée à M. Dominique VANDERRIEST, manager opérationnel au sein du département pilotage, suivi et MOA exploitation, secteur éditique de Villeneuve-d'Ascq, DDSI/DSCPI, pour signer :

- la correspondance courante émanant du département pilotage, suivi et MOA exploitation ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par le département.

La présente décision sera publiée conformément à la loi.

Signé : Frédéric Van ROEKEGHEM, directeur général.